

Image not found or type unknown



## Contribution tarifaire d'acheminement

Par **PoTam**, le **31/07/2016** à **13:39**

Bonjour,

Je loue un studio meublé depuis 3 ans dans une maison divisée en trois logements ( Studio, F3 et maison du propriétaire) nous avons chacun notre compteur que nous relevons chaque fin de mois afin de payer exactement notre consommation, plus l'abonnement. Récemment le propriétaire nous a demandé de payer les taxes d'acheminement (de janvier a juillet) qu'il divise en trois pour les trois logements.

Premiere question: est ce a nous de payer ces taxes?

Deuxieme question: ces taxes etant calculées selon la consommation, nous devrions les calculées en fonction de notre consommation personnelle, et non divisé en trois??

Merci par avance pour vos réponses.